

À cocher par le club	<b>LICENCE</b>	<b>GMAIL</b>	<b>DATE CM :</b>					
NOM			SECTION ADULTE	€	CM ou QS	RC PS	Env Timbrée	Date d'inscription:
PRENOM								Nouvelle adhésion ou Ancien adhérent
DATE DE NAISSANCE								Tarif cotisation
AGE	SEXE	M <input type="checkbox"/>						F <input type="checkbox"/>
ADRESSE			TELEPHONE EN CAS D'URGENCE					
PROFESSION								
MAIL en majuscule un caractère par trait	-----		TELEPHONE PORTABLE					
RENSEIGNEMENT PARENTS ADHERENTS MINEUR	Nom et Prénom adresse si différente							

**PLANNING A COCHER**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h 9h Visio sur RDV	9h15 10h15 Cardio/équilibre Motte	9h 10h Cardio/Renfo Reynies Bayard	9h15h 10h15 Lombalgym Motte	8h 9h Visio sur RDV	
		11h 12h Vélo dirigé Indor Reynies Bayard	9h15h 10h15 Parcours santé Berthe Boissieux	9h30 10h30 Stretching Chorier Berriat	
11h 12h Stretching Reynies Bayard	11h 12h Renfo Reynies Bayard	10h30 11h30 Lombalgym Stretching Chorier Berriat	11h 12h Pilates débutant Reynies Bayard		9h30 11h Cardio Renfo Reynies Bayard
12h15 13h15 Cardio Renfo Reynies Bayard			12h15 13h15 Pilates confirmé Reynies Bayard		
14h 16h Sortie extérieure Vélo ou marche	13h30 14h30 Parcours santé extérieur			18h15 19h Pilates Reynies Bayard	
18h 19h Zumba Reynies Bayard	18h 19h Stretching Reynies Bayard		19h 19h45 Renfo/Hiit Reynies Bayard	19h 20h30 Renfo/zumba Reynies Bayard	
	19h30 20h30 Renfo Reynies Bayard		19h45 20h30 Pilates Reynies Bayard		

## AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

### Autorisation de transport

Je soussigné(e) ..... **autorise - n'autorise pas** le club à transporter mon enfant

pour se rendre sur les lieux de compétition, manifestation et sorties organisées pendant les stages programmés, par transport collectif ou par véhicules individuel appartenant soit à des dirigeants de l'association, soit à des parents et entraîneurs agissant bénévolement et à régler la quote-part correspondant si besoin.

### Autorisation pour diffusion de photos et vidéos.

**J'autorise - je n'autorise pas** l'association GRENOBLE GYM à prendre des photos ou vidéos de mon enfant lors des séances liées aux activités du club (notamment le calendrier du club) et de les diffuser sur internet ou tout autre support de communication.

**NB :** Néanmoins, GRENOBLE GYM s'engage à ne pas diffuser ces photos ou vidéos sans préalablement avertir les parents ou le gymnaste majeur concerné.

### Autorisation de sortie

**J'autorise - je n'autorise pas** mon enfant à partir seul après l'entraînement. En cas de refus de ma part, je m'engage à fournir à l'association la liste des personnes habilitées à venir chercher mon enfant.

**J'autorise - je n'autorise pas** mon enfant à m'attendre dans le gymnase et je décharge le club de toute responsabilité après la fin de l'entraînement.

### Précisions de l'association.

Le club (dirigeants et entraîneurs) est responsable des enfants uniquement pendant les heures des séances d'entraînement, de compétitions, de démonstrations et de manifestations organisées en structure ou en extérieur par le club ou organismes liés à la pratique sportive (sortie ou stage ou animation en plein air exceptionnelle). Avant et après, à l'extérieur de la salle d'animation, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

## AUTORISATION POUR TOUS LES ADHERENTS

### Risques et attestation

Je reconnais avoir conscience des risques encourus inhérents à la pratique de la gymnastique, je les accepte et ne pourrai en aucune manière tenir le club pour responsable des accidents intervenus dans le cadre de la pratique normal du sport.

En l'absence de certificat médical j'atteste aucune contre indication à la pratique gymnique.

### En cas d'urgence.

**J'autorise - je n'autorise pas** le club à prévenir le médecin du sport, les secours et à faire transporter mon enfant ou moi même vers l'hôpital le plus proche.

**Téléphone en cas d'urgence :**

# REGLEMENT INTERIEUR

1. Les salles de cours sont interdites aux personnes non concernées par la gymnastique (familles, accompagnateurs,...)

2. Les utilisateurs se changent dans les vestiaires ou locaux attribués

3. GRENOBLE GYM décline toute responsabilité :

a. en cas d'accident dû à l'utilisation des appareils de gymnastique et de musculation en dehors des heures de cours.

b. en cas de vol dans les vestiaires ou salle de cours.

4. Les inscriptions sont reçues dans l'ordre des dossiers complets. Elles sont closes, sans préavis, dès que les cours seront complets ; seul le paiement valide l'inscription. Le club se réserve le droit de refuser ou annuler une inscription dans le cadre d'un dossier erroné, d'un cours complet ou d'un nombre insuffisant d'inscrits ou d'un comportement de l'adhérent jugé intolérant.

5. L'accès aux salles sera interdit au gymnaste si le dossier reste incomplet.

6. L'adhérent s'engage à respecter les mesures sanitaires mise en place par l'association.

7. Aucun remboursement effectué en cas de fermeture de la structure ou arrêt de l'activité du club (sinistre, arrêté municipal, mesures sanitaires...), absence momentanée d'un cadre ou au-delà de 15 jours à compter de la date d'inscription (voir différents options)

8. Aucun remboursement au delà de 15 jours pour quelconque motifs (déménagement, grossesse, blessure)

## ESPRIT ASSOCIATIF

En vous inscrivant à Grenoble Gymnastique, vous décidez d'adhérer et de participer à une association sportive loi 1901 à but non lucratif.

Dans ce cadre, certains membres du club notamment les membres du bureau et du comité directeur décident de participer bénévolement au fonctionnement du club en donnant de leur temps personnel.

Toute l'équipe de Grenoble Gymnastique, salariés et bénévoles réunis vous demande de prendre en compte cette particularité qu'est l'Esprit Associatif.....

**Écrire :** « document complet d'inscription lu et approuvé », date et signature :

# ADHESION

Fonctionnement du paiement : **Entourer l'option choisie**

### OPTION 1

Cotisation **à l'année** au tarif indiqué non remboursable payable en 3 chèques donnés le jour de l'inscription. Encaissement en 3X (septembre/Janvier/avril)

### OPTION 2

Cotisation **au trimestre** au tarif indiqué payable en 3 chèques donnés le jour de l'inscription mais restitué en cas de confinement.  
Attention, tout trimestre commencé ne sera pas remboursé pour aucun motif. Retour des chèques des trimestres non démarrés en cas de fermeture, mesures sanitaires, etc... (alinéa 7)  
 Encaissement en 3X (septembre/Janvier/avril)

Le règlement en espèce s'effectue en totalité lors de l'inscription. Il est non remboursable.

Montant de l'adhésion

.....

Réduction ou avoir

.....

Montant de l'adhésion après réduction

.....

Chèque bancaire/postal à l'ordre de Grenoble Gymnastique

Pass Sport 50 €  
(copie du justificatif allocation rentrée obligatoire)

N°1: €

ANCV maximum 30€ sur la cotisation

N°2 : €

Chèque Jeune Sport (8€ ou 15€)

N°3 : €

Pass Région  
(copie de la carte obligatoire) (max 30€)

Espèces

Le règlement en espèce s'effectue en totalité lors de l'inscription.

SIGNATURE ADHERENT

NB :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont traitées informatiquement par le secrétaire de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.